

## RCO02 - ENTREPRISES SOUTENUES AU MOYEN DE SUBVENTIONS

### Carte d'identité de l'indicateur (1)

<b>PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT</b>	PO 2021-2027 CP 2021-2027	
<b>OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)</b>	1.1	Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
	1.3	Le renforcement de la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs
<b>MESURE(S)</b>	1	Aides à la recherche (Cootech)
	2	Aides à la recherche « Transformation numérique des PME »
	4	Aides à l'investissement
<b>CATÉGORIE/TYPE</b>	Indicateur de réalisation	
<b>ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)</b>	Moins développée En transition Plus développée	
<b>UTILISÉ DANS FTJ</b>	NON	
<b>INDICATEUR CE</b>	OUI	

### Carte d'identité de l'indicateur (2)

<b>INTITULÉ CALISTA</b>	ENTREPRISES SOUTENUES AU MOYEN DE SUBVENTIONS
<b>UNITÉ DE MESURE</b>	Nombre d'entreprises
<b>CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS</b>	s.o.
<b>EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)</b>	Oui, du RCO01 (seulement dans le reporting à la CE)
<b>INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR</b>	Oui, dans la mesure 4, avec le RCO05.
<b>CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF</b>	Evolutif

## Description et quantification de l'indicateur

Nombre d'entreprises recevant un soutien monétaire sous forme de subventions.

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui soit une unité organisationnelle de production de biens et de services, qui bénéficie d'un certain degré d'autonomie dans la prise de décision, en particulier pour l'affectation de ses ressources actuelles. Une entreprise exécute une ou plusieurs activités à un ou plusieurs endroits. Une entreprise peut être une unité légale unique.

Les unités légales comprennent les personnes morales dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des individus ou des institutions qui peuvent les posséder ou en sont les membres, tels que les sociétés en nom collectif, les sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes, etc.

Les unités légales comprennent également les personnes physiques qui sont engagées dans une activité économique à part entière, comme le propriétaire et l'exploitant d'un magasin ou un garage, un avocat ou un artisan indépendant (ESTAT en références, basé sur le règlement du Conseil (CEE) n° 696/93, Section III A du 15.03.1993).

Aux fins de cet indicateur, les entreprises sont axées sur le profit et produisent des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché.

Classement des entreprises :

- Micro-entreprise ( $\leq 10$  employés et chiffre d'affaires annuel  $\leq 2$  millions d'euros ou bilan  $\leq 2$  millions d'euros) ;
- Petite entreprise (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel  $> 2$  millions d'euros et  $\leq 10$  millions d'euros ou bilan  $> 2$  millions d'euros et  $\leq$  EUR 10 million) ;
- Moyenne entreprise (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel  $> 10$  millions d'euros et  $\leq 50$  millions d'euros ou bilan  $> 10$  millions d'euros et  $\leq 43$  millions d'euros) ;
- Grandes entreprises ( $> 250$  salariés et chiffre d'affaires  $> 50$  millions d'euros ou bilan  $> 43$  millions d'euros).

Si l'un des 2 seuils (salariés et chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises doivent être classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3).

La taille de l'entreprise prise en charge est mesurée au moment de la demande.

Une entreprise de droit public n'est pas exclue.

**Objectif 2024 : estimation du nombre d'entreprises qui auront reçu un soutien monétaire sous forme de subventions au 31/12/2024.**

**Objectif 2029 : estimation du nombre d'entreprises qui auront reçu un soutien monétaire sous forme de subventions au 31/12/2029.**

### DÉFINITION

### MÉTHODE DE CALCUL

	<p><b>Calcul du réalisé: comptabilisation de l'indicateur si, à la date du rapportage, l'investissement ou la recherche soutenue grâce à la subvention est achevé(e)</b></p>
	<p><u>Points d'attention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet = une entreprise.</li> <li>• Contrairement à la programmation 2014-2020, l'indicateur ne peut être quantifié qu'après la fin du projet d'investissement ou de recherche.</li> </ul>
<p><b>SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES</b></p>	<p>Administrations fonctionnelles</p>
<p><b>FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES</b></p>	<p>Semestrielle</p>